

Plan de cours
Séminaire sur les pratiques d'intervention
TRS-9002-020

Session : Hiver 2021

Horaire : mardi de 14h00 à 17h00

Cours en ligne en mode synchrone

Descripteur

Étude comparative de différents modèles d'intervention en travail social du point de vue de leur logique interne et de leur efficacité pratique. Les modèles présentés sont analysés quant à leurs origines, leurs valeurs sous-jacentes, leurs objectifs, leurs modes d'intervention et leur efficacité. On s'attarde particulièrement à étudier la relation entre les objectifs de recherche et la méthodologie. Les répercussions de la recherche constituent aussi un aspect du séminaire.

Ressource professorale :

Jorge Flores-Aranda

Courriel : flores-aranda.jorge@uqam.ca

Téléphone : 514-987-3000 poste 491

Disponibilités : sur rendez-vous

Objectifs généraux

- Décrire et comparer différents modèles d'intervention en travail social;
- Analyser ces modèles d'intervention en fonction de :
 - Leurs origines
 - Leurs valeurs sous-jacentes
 - Leurs objectifs
 - Leurs modes d'intervention
 - Leur efficacité

Méthode pédagogique

Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : exposés magistraux du professeur et des étudiant.e.s, présentation d'invité.e.s, visionnement de vidéos suivis d'échanges, activités d'échange en ligne par le biais de la plateforme Moodle du cours.

TRS-9002-020 - Séminaire conçu par Marie-Chantal Doucet et adapté par Jorge Flores-Aranda

Chaque séance sera structurée en trois temps. Dans la première partie, le professeur présentera les contenus visés par la séance. Cette présentation sera enrichie de la présentation de travaux de recherche récents. Dans la seconde partie, une réflexion collective initiée à partir des projets doctoraux et des expériences professionnelles des participants et des participantes sera menée. Enfin, chaque séance se terminera par un bilan de la préparation du travail final des étudiant.e.s.

Matériel pédagogique

Livre obligatoire :

Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail
(Dir. Doucet, Marie-Chantal et Viviers, Simon) 2016, PUL

Lectures dans la plateforme Moodle du cours.

Thèmes abordés

Le séminaire abordera les quatre thèmes suivants :

- 1- La construction des savoir et les logiques d'action
- 2- Les sens du travail et les contextes organisationnels
- 3- La mouvance du social et du politique et son incidence sur la transformation des pratiques
- 4- Les populations en situation de vulnérabilité et les approches participatives

Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours s'appuiera sur deux modalités :

Première modalité

Préparation et dispensation d'un séminaire (50%)

À compter du sixième cours : chaque étudiant.e aura la responsabilité d'un thème du plan de cours. L'étudiant.e devra en préparer et dispenser un cours complet à partir des textes obligatoires et le présenter avec l'appui d'un power point au séminaire. Il devra illustrer la matière à partir du champ de pratiques de son sujet de thèse. Outre l'exposé magistral-interactif, cette communication devra comporter en deuxième partie deux questions destinées à 30 minutes de discussion dans le séminaire. Les 15 dernières minutes de sa prestation, l'étudiant ferme la boucle en synthétisant ce qui a été dit. L'étudiant devra remettre son power point au professeur, le jour de sa présentation. Celui-ci ne sera pas évalué mais servira de point de repère pour la correction.

Critères d'évaluation :

- Clarté de l'exposé (5 points)
- Pertinence de l'analyse du texte (20 points)
- Appropriation de la manière pour le champ d'intérêt (20 points)
- Qualité des deux questions posées (5 points)

Deuxième modalité

Rédaction d'un article scientifique (50%)

- *Nature de l'exercice:* L'article à écrire peut traiter d'une pratique d'intervention, d'une activité centrée sur le projet de thèse ou d'une activité visant à soutenir une action estimée bénéfique (sur le plan professionnel, social, politique, etc.), quelle que soit l'identité et la pluralité des disciplines devant être mobilisées pour y arriver.
- *Format et publication:* L'écrit peut compter de 20 à 30 pages (références incluses). La stratégie narrative doit impérativement être celle d'un article, non pas celle d'un travail de session.
- *Dates de remise:*
 - a) Abrégé de l'article : au 3^{ème} cours.
 - b) Plan d'article, concept d'article et stratégie de recension des écrits : au 5^{ème} cours.
 - c) L'article doit être remis à la fin du séminaire. Aux fins de rétroaction, il est nécessaire d'en remettre une version électronique.

Critères d'évaluation :

- 1) L'article doit s'inscrire dans la problématique doctorale de la doctorante ou du doctorant et contribuer à la thématique du séminaire.
- 2) Il doit faire l'objet
 - a. d'un abrégé évalué (5pts)
 - b. d'un plan d'écriture évalué (5pts)
 - c. et d'une stratégie de recension des écrits (5pts)
- 3) D'un texte de 20 à 30 pages qui respecte les normes APA
 - a. Lisibilité de la forme (20 pts)
 - i. Structure scientifique
 - ii. Fil narratif clairement de style article scientifique et non travail de session
 - iii. Pertinence au regard du séminaire
 - b. Clarté de la démarche conceptuelle (15 pts)

Contenu du cours

Date et thème de la séance	Lectures préparatoires
<p>Séminaire 1 – 19 janvier 2021 Présentation des étudiant.e.s et du professeur</p> <p>Présentation du déroulement du séminaire</p> <p>Votre projet de thèse (en l'état), votre trajectoire professionnelle.</p> <p>Présentation des modalités d'évaluation</p>	
Construction des savoirs et enjeux pour les pratiques	
<p>Séminaire 2 – 26 janvier 2021 La notion de discipline</p>	<p>Abbott, Andrew (2006) « Le chaos des disciplines », in <i>Qu'est-ce qu'une discipline?</i> (dir. Boutier Jean, Passeron Jean-Claude, Revel, Jacques) Paris, EHESS.</p> <p>Fabiani, J-L (2006) « À quoi sert la notion de discipline? », in <i>Qu'est-ce qu'une discipline?</i> (dir. Boutier Jean, Passeron Jean-Claude, Revel, Jacques) Paris, EHESS.</p>
<p>Séminaire 3 – 2 février 2021 La notion d'interdisciplinarité Invitée : Ida Giugnatco, Ph.D. Professionnelle de recherche, UQAM</p>	<p>Lemay, V., Giugnatco, I. (2017). Et si on entrainait dans la « danse » de l'interdisciplinarité ? <i>TrajEthos</i>, 6 (1) : 5-10.</p> <p>Charaudeau, P. (2010). Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales. <i>Questions de Communication</i>, 17.</p>
<p>Séminaire 4 – 9 février 2021 Théories et savoirs cliniques</p>	<p>Demailly, L. 2014. « Pratiques de soin, pratiques de soi: dynamiques et tensions dans les sociétés de la modernité avancée » <i>Penser les liens entre santé mentale et société. Les voies de la recherche en sciences sociales.</i> (Dir, Doucet, MC et Moreau, N.), PUQ. p.229-250.</p> <p>Martuccelli, D. 2006. « À l'épreuve de soi » dans <i>Forgé par l'épreuve, l'individu dans la France contemporaine</i>, Paris, Armand-Collin. P. 325-361.</p> <p>Doucet, M-C. 2009. « Théories du comportement humain et configurations sociales de l'individu », <i>Sociologie et société</i></p>

	des individus in revue Sociologie et sociétés, VOL XLI, numéro 1, PUM, printemps.
Séminaire 5 – 16 février 2021 Logiques d'action, contraintes, potentialités	<p>Doucet, Marie-Chantal, 2016. « Activité et langage des métiers relationnels. Une sociologie de l'implicite » Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.</p> <p>Ravon, Bertrand, 2016. « La fabrique des pratiques acceptables. Travail relationnel, épreuves de professionnalité et régulation dialogique de l'activité ». Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.</p>
Sens du travail et contexte organisationnels	
Séminaire 6 – 23 février 2021 L'intervention : fondements théoriques et critiques	<p>Couturier, Y. (2004). Que sont les intervenus devenus ? La médiation enclive des métiers cliniques. <i>Esprit Critique</i>, 6(4) : 40-47.</p> <p>St-Amand, N. (2003). Interventions opprimantes ou conscientisantes ? <i>Reflets</i>, 9(2) : 139-162.</p>
Semaine de lecture	
Séminaire 8 – 9 mars 2021 Contextes « paradoxants » et risques psychosociaux	<p>Demailly, Lise, 2016. « Nouveaux acteurs, nouvelles logiques de champ pour les métiers de la relation » Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.</p> <p>De Gaulejac, « NGP : nouvelle gestion paradoxante » Nouvelles pratiques sociales, Volume 22, numéro 2, printemps 2010, p. 83-9 Pratiques sociales et pratiques managériales : des convergences possibles ?</p>
Séminaire 9 – 16 mars 2021 Subjectivité et travail	Doucet, Marie-Chantal, Dubois, Dominic, 2016. « Repères pour la thématique subjectivité et travail. Le thème de l'engagement personnel dans les métiers de la relation en milieu institutionnel et communautaire au Québec » Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.

	Périlleux, Thomas, 2016. « Le coeur battant du travail relationnel. Métiers mis en danger et répliques cliniques » Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
La mouvance du social et du politique et son incidence sur la transformation des pratiques	
Séminaire 10 – 23 mars 2021 Mouvance du social et problèmes sociaux	Otero Marcelo, 2012. « Repenser les problèmes sociaux. Des populations « problématiques » aux dimensions « problématisées », dans Otero M. et Roy S. Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non- conformité sociale. Montréal. PUQ. Chambon, Nicolas (2016) « Migrants et santé mentale : pour une politique de la relation » Métiers de la relation, nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (Sous la direction de Marie-Chantal Doucet et Simon Viviers), PUL.
Séminaire 11 – 30 mars 2021 Dispositifs publics et métiers de la relation	Viviers, Simon, Dionne, Patricia, 2016. « Politiques publiques et métiers relationnels. Analyse de la transformation de la profession de conseiller, d'orientation en milieu scolaire au Québec » Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL. Thifault, Marie-Claude, 2016. « Programme de santé mentale de l'hôpital Montfort, 1972-2002 » Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
Séminaire 12 – 6 avril 2021 Transformations des pratiques	Le Goff Jean-Louis, 2014. « La réflexivité dans les dispositifs d'accompagnement : implication, engagement ou injonction ? » Revue Interrogations ? no 19. Implication et réflexivité Gauchet, M., « Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité », Le Débat, no 99, mars-avril 1998, pp. 164-181
Les populations en situation de vulnérabilité et les approches participatives	
Séminaire 13 – 13 avril 2021	Gray, A.E., Jeffrey, N.K., Choubak, M., Crann, S.E. (2015). Finding the Hidden

<p>Populations en situation de vulnérabilité, populations difficiles à rejoindre, populations cachées</p>	<p>Participant: Solutions for Recruiting Hidden, Hard-to-Reach, and Vulnerable Populations. <i>International Journal of Qualitative Research</i>, 1-10</p> <p>Abrams, L.S. (2010). Sampling “Hard to Reach” Populations in Qualitative Research, The Case of Incarcerated Youth. <i>Qualitative Social Work</i>; 94(4): 536-550</p> <p>Flores-Aranda, J; Bertrand, K., Roy, E. (2014). Recruter des minorités sexuelles qui consomment des drogues : survol critique des défis méthodologiques à partir d’une recension des écrits et d’une étude qualitative auprès d’hommes gais et bisexuels. <i>Aporia</i>, 6(1) :16-25.</p>
<p>Séminaire 14 – 20 avril 2021 Éthique et interventions en contexte de vulnérabilité</p>	<p>Poliquin, H. (2015). Analyse critique et dimensionnelle du concept de santéisation. <i>Aporia</i>, 7(1) : 17-29.</p> <p>Suissa, A.J. (2012). Addictions et surmédicalisation du social : contexte et pistes de réflexion. <i>Psychotropes</i>, 18 : 151-171.</p> <p>De Souza Pinto, D, Gruber Mann, C., Wainberg, M., Matto, P., De Oliveira, S. (2007). Sexuality, vulnerability to HIV, and mental health: an ethnographic study of psychiatric institutions. <i>Cadernos de Saude Publica</i>, 23(9): 2224-2233.</p>
<p>Séminaire 15 – 27 avril 2021 Les approches participatives en recherche et intervention : enjeux et défis</p>	<p>Lesser, J., Ocos-Sanchez, M.A. (2007). Community-Academic Research Partnerships with Vulnerable Populations. <i>Annual Review of Nursing Research</i>, Chapter 11, 317-337.</p> <p>Alexander, S. (2015). Rien sur nous sans nous. Comment le principe GIPA a contribué à préciser la recherche communautaire. Dans, J. Otis, M. Bernier et J.J. Lévy. <i>La recherche communautaire VIH/Sida. Des savoirs engagés</i>. Québec : Presses de l’Université du Québec.</p> <p>Langlois, L., Tanguay, D., Fillion, L., & Robitaille, M. A. (2015). La sensibilité</p>

	éthique: Une fenêtre pour combattre les inégalités de pouvoir entre les groupes. <i>Recherches féministes</i> , 28(1), 115-133.
--	--

Bibliographie

- Abbott, Andrew (2006) « Le chaos des disciplines », in Qu'est-ce qu'une discipline? (dir. Boutier Jean, Passeron Jean-Claude, Revel, Jacques) Paris, EHESS.
- Abrams, L.S. (2010). Sampling "Hard to Reach" Populations in Qualitative Research, The Case of Incarcerated Youth. *Qualitative Social Work*; 94(4): 536-550
- Alexander, S. (2015). Rien sur nous sans nous. Comment le principe GIPA a contribué à préciser la recherche communautaire. Dans, J. Otis, M. Bernier et J.J. Lévy. *La recherche communautaire VIH/Sida. Des savoirs engagés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Chambon, Nicolas (2016) « Migrants et santé mentale : pour une politique de la relation » *Métiers de la relation, nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (Sous la direction de Marie-Chantal Doucet et Simon Viviers), PUL.
- Charaudeau, P. (2010). Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales. *Questions de Communication*, 17.
- Couturier, Y. (2004). Que sont les intervenus devenus ? La médiation en ligne des métiers cliniques. *Esprit Critique*, 6(4) : 40-47.
- De Gaulejac, « NGP : nouvelle gestion paradoxante » *Nouvelles pratiques sociales*, Volume 22, numéro 2, printemps 2010, p. 83-9 *Pratiques sociales et pratiques managériales : des convergences possibles ?*
- Demailly, L. 2014. « Pratiques de soin, pratiques de soi: dynamiques et tensions dans les sociétés de la modernité avancée » *Penser les liens entre santé mentale et société. Les voies de la recherche en sciences sociales*. (Dir, Doucet, MC et Moreau, N.), PUQ. p.229-250.
- Demailly, Lise, 2016. « Nouveaux acteurs, nouvelles logiques de champ pour les métiers de la relation » *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
- De Souza Pinto, D, Gruber Mann, C., Wainberg, M., Matto, P., De Oliveira, S. (2007). Sexuality, vulnerability to HIV, and mental health: an ethnographic study of psychiatric institutions. *Cadernos de Saude Publica*, 23(9): 2224-2233.
- Doucet, M-C. 2009. « Théories du comportement humain et configurations sociales de l'individu », *Sociologie et société des individus in revue Sociologie et sociétés*, VOL XLI, numéro 1, PUM, printemps.

- Doucet, Marie-Chantal, 2016. « Activité et langage des métiers relationnels. Une sociologie de l'implicite » *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
- Doucet, Marie-Chantal, Dubois, Dominic, 2016. « Repères pour la thématique subjectivité et travail. Le thème de l'engagement personnel dans les métiers de la relation en milieu institutionnel et communautaire au Québec » *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
- Fabiani, J-L (2006) « À quoi sert la notion de discipline? », in *Qu'est-ce qu'une discipline?* (dir. Boutier Jean, Passeron Jean-Claude, Revel, Jacques) Paris, EHESS.
- Flores-Aranda, J; Bertrand, K., Roy, E. (2014). Recruter des minorités sexuelles qui consomment des drogues : survol critique des défis méthodologiques à partir d'une recension des écrits et d'une étude qualitative auprès d'hommes gais et bisexuels. *Aporia*, 6(1) :16-25
- Gauchet, M., « Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, no 99, mars-avril 1998, pp. 164-181
- Gray, A.E., Jeffrey, N.K., Choubak, M., Crann, S.E. (2015). Finding the Hidden Participant: Solutions for Recruiting Hidden, Hard-to-Reach, and Vulnerable Populations. *International Journal of Qualitative Research*, 1-10
- Langlois, L., Tanguay, D., Fillion, L., & Robitaille, M. A. (2015). La sensibilité éthique: Une fenêtre pour combattre les inégalités de pouvoir entre les groupes. *Recherches féministes*, 28(1), 115-133.
- Le Goff Jean-Louis, 2014. « La réflexivité dans les dispositifs d'accompagnement : implication, engagement ou injonction ? » *Revue Interrogations ?* no 19. Implication et réflexivité
- Lemay, V., Giugnatico, I. (2017). Et si on entrait dans la « danse » de l'interdisciplinarité ? *TrajEthos*, 6 (1) : 5-10.
- Lesser, J., Oscos-Sanchez, M.A. (2007). Community-Academic Research Partnerships with Vulnerable Populations. *Annual Review of Nursing Research*, Chapter 11, 317-337.
- Martuccelli, D. 2006. « À l'épreuve de soi » dans *Forgé par l'épreuve, l'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand-Collin. P. 325-361.
- Otero Marcelo, 2012. « Repenser les problèmes sociaux. Des populations « problématiques » aux dimensions « problématisées », dans Otero M. et Roy S. *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non- conformité sociale*. Montréal. PUQ.
- Périlleux, Thomas, 2016. « Le coeur battant du travail relationnel. Métiers mis en danger et répliques cliniques » *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.

- Poliquin, H. (2015). Analyse critique et dimensionnelle du concept de santéisation. *Aporia*, 7(1) : 17-29.
- Ravon, Bertrand, 2016. « La fabrique des pratiques acceptables. Travail relationnel, épreuves de professionnalité et régulation dialogique de l'activité ». *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
- St-Amand, N. (2003). Interventions opprimantes ou conscientisantes ? *Reflets*, 9(2) : 139-162.
- Suissa, A.J. (2012). Addictions et surmédicalisation du social : contexte et pistes de réflexion. *Psychotropes*, 18 : 151-171.
- Thifault, Marie-Claude, 2016. « Programme de santé mentale de l'hôpital Montfort, 1972-2002 » *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.
- Viviers, Simon, Dionne, Patricia, 2016. « Politiques publiques et métiers relationnels. Analyse de la transformation de la profession de conseiller, d'orientation en milieu scolaire au Québec » *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail* (dir. Doucet, M-C et Viviers S), PUL.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

RÈGLEMENT NO 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal.



INFO SPHÈRE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.



En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMERIQUE EN NOTE LITTERALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Services aux étudiant.e.s à l'UQAM

Aide et soutien à l'apprentissage : Pavillon J.-A.-DeSève - Local DS-2110, téléphone : 514-987-3185, télécopieur : 514-987-4472, Commentaires: [Christian Bégin](#)

Site web : <http://www.sve.uqam.ca/aide-apprentissage/>

Ce service met son expertise à votre disposition pour tous les aspects qui concernent votre rendement et votre performance scolaire. Il propose différents moyens pour vous aider à rentabiliser vos efforts et accroître votre efficacité face aux tâches scolaires, pour faciliter votre adaptation aux exigences universitaires et pour passer au travers des situations difficiles de formation et d'apprentissage. **On vous offre:** de l'information et de l'aide pour les situations d'adaptation et de performance ; du soutien pour le développement des stratégies d'apprentissage et des méthodes d'étude ; des conseils sur les exigences et les contextes particuliers aux études supérieures ; des outils et de la documentation pour favoriser l'auto-analyse des situations ; la possibilité de rencontres individuelles pour des problématiques particulières ; des ateliers.

Accueil, intégration et socialisation : Pavillon J.-A.-DeSève - Local DS-2110, téléphone : 514-987-3000 poste 7093, télécopieur : 514-987-4472, Commentaires: sve@uqam.ca

Site web : <https://vie-etudiante.uqam.ca>

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur, les étudiant.e.s deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, les étudiant.e.s assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiant.e.s du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)